

ÉDUCATEUR OU ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

L'éducateur ou éducatrice de jeunes enfants conçoit et met en œuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent. Il accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Participation à l'élaboration du projet d'établissement et projets de territoires
- Élaboration et mise en œuvre des projets pédagogiques
- Gestion de la relation avec les parents ou les substituts parentaux
- Animation et mise en œuvre des activités éducatives
- Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants
- Appui et accompagnement des compétences parentales
- Formation et encadrement des stagiaires

CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Les éducateurs et éducatrices de jeunes enfants représentaient 8 400 agents au 31 décembre 2012. Ces agents travaillent principalement dans les communes de plus de 3 500 habitants (53 %), les EPCI, les CCAS et les conseils départementaux.

Aujourd'hui, si l'offre de garde aux parents pour leur permettre de concilier obligations familiales et professionnelles est un enjeu important, les demandes sont également orientées vers le qualitatif : accueil éducatif des enfants, soutien à la parentalité, et autour de projets

pédagogiques et d'établissement. Sur ce dernier aspect, les éducateurs et éducatrices de jeunes enfants ont évidemment un rôle déterminant.

ACCÈS

- Formation initiale dans le domaine social et éducatif
- Conditions d'exercice réglementées
- Concours d'accès de la filière sociale, catégorie B, cadres d'emplois des éducateurs et éducatrices territoriaux de jeunes enfants

ÉVOLUTIONS DE L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Les facteurs d'évolution de l'environnement professionnel portent principalement sur :

- le développement des politiques publiques globales et transverses ;
- le développement de l'intercommunalité et des logiques de coopération et de réseau ;
- le mouvement de mutualisation des services sur des échelons intercommunaux, et la nécessaire prise en compte de l'inscription de la structure au niveau d'un territoire ;
- la diversité des typologies de familles (modèles conjugaux, modèles sociaux, modèles culturels) ;
- l'évolution des modes de vie et de la demande des familles : flexibilité des horaires ;
- la transformation des structures sous l'influence des politiques, enfance et famille ;
- la précarité et la paupérisation des familles, les différentes formes de vulnérabilité des familles ;
- la tension entre universalité du service et équité ;

- le développement du management transversal par projet et par objectif et des démarches qualité ;
- la recherche d'un continuum éducatif entre accueil de la petite enfance et école maternelle.

La politique publique de la petite enfance est de plus en plus appréhendée sous l'angle de l'égalité des chances. Il s'agit d'appréhender la problématique d'équité en faisant de l'accueil collectif « un facteur de prévention et de lutte contre les inégalités précoces de développement », favorisant ainsi :

- le lien entre accueil des jeunes enfants et l'insertion professionnelle ;
- l'accueil des enfants de familles vivant dans la précarité ;
- la prise en compte de la notion de genre dans la petite enfance ;
- des dispositifs renforcés de soutien à la parentalité.

Les éducateurs et éducatrices de jeunes enfants sont un vecteur important du portage de ces politiques.

PERSPECTIVES D'EMPLOI

Les éducateurs et éducatrices de jeunes enfants sont prioritairement recrutés dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, mais ils sont de plus en plus nombreux à exercer une mission plus large au sein des RAM (relais d'assistants et assistantes maternels), voire au sein du secteur périscolaire et de loisirs. En outre, l'accompagnement spécifique (situations de maladie chronique et de handicap) justifie aussi l'emploi d'éducateurs et éducatrices de jeunes enfants en milieu spécialisé. Enfin, l'emploi des éducateurs et éducatrices de jeunes enfants tend à se développer dans le secteur de la PMI (Protection maternelle et infantile).

Outre les compétences techniques éducatives, les éducateurs et éducatrices de jeunes enfants sont reconnus pour leurs compétences en méthodologie de projet, ce qui les positionne régulièrement sur des postes d'encadrement de projets pédagogiques au sein des structures petite enfance, voire sur des postes de direction (leur fonction rejoignant alors celle des responsables d'établissement d'accueil du jeune enfant - fiche métier O3/D/23). Il s'agit d'un métier à spectre large de compétences, reconnu par les employeurs territoriaux.

• SCÉNARIO 1

Les changements induits par les recompositions territoriales, les dynamiques de mutualisation et les logiques de schémas territoriaux permettent aux collectivités de développer une synergie, favorisant la mise en place d'une politique ambitieuse en matière d'accueil avec les besoins des familles. Le métier d'éducateur ou éducatrice de jeunes enfants, prend alors une part croissante dans la réalisation des projets.

• SCÉNARIO 2

Les coûts induits par les politiques de la petite enfance, réclament des solutions alternatives et une diversification des modes de garde et des acteurs impliqués, Les collectivités garantes de la politique de l'enfance à l'échelle locale, devront adapter leurs moyens aux besoins locaux, avec une offre et une gouvernance qui répondent aux attentes des familles. Les relais d'assistants et assistantes maternels prennent alors une place plus stratégique et permettent de dynamiser une offre locale existante. Le métier d'éducateur ou éducatrice de jeunes enfants est actuellement le mieux positionné sur cette perspective.

REPÈRES STATISTIQUES

Source : Enquête nationale métiers / CNFPT 2013

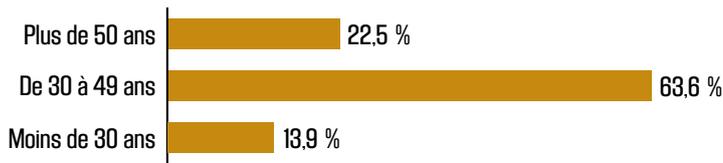
• EFFECTIFS AU 31/12/2012

8 400 agents

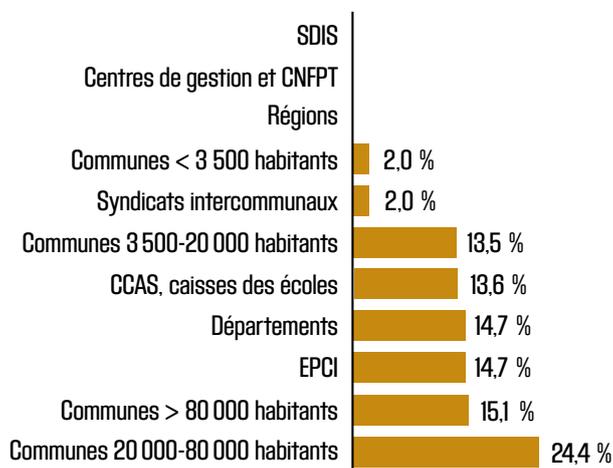
7,8 % d'agents à temps non complet

96,6 % de femmes

• STRUCTURE DES ÂGES



• RÉPARTITION PAR TYPES D'EMPLOYEURS



• STATUT

91,8 % d'agents de catégorie B

78 % d'agents titulaires

22 % d'agents non titulaires

• ÂGE

Âge moyen des agents occupant ce métier : **42 ans**

Part des plus de 55 ans : **10,3 %**

• PRINCIPAUX SERVICES D'AFFECTATION

	Effectifs	%
Petite enfance	7 000	83,3
Social	400	4,7
Autres services	1 000	12